



Monsieur Jean CASTEX  
Premier ministre  
Hôtel Matignon  
57 rue de Varenne  
**75007 PARIS**

Le 23 octobre 2020

Objet : Demande de libération de M. Georges Ibrahim Abdallah, détenu en France depuis 1984

Monsieur le Premier Ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation de M. Georges Ibrahim Abdallah, militant politique libanais engagé dans le soutien à la cause palestinienne, actuellement détenu à la prison de Lannemezan.

M. Georges Ibrahim Abdallah, détenu depuis 1984, a été condamné à la perpétuité en 1986, sur des bases qui restent contestées par de nombreuses personnalités. Il est libérable depuis la fin de sa période de sûreté, donc depuis 1999, soit plus de 20 ans. Il est aussi le prisonnier le plus ancien en Europe, et un des plus anciens dans le monde entier.

Depuis 2003, le Tribunal d'Application des Peines de Lannemezan a régulièrement ordonné sa libération. Le 23 octobre 2012, il a de nouveau prononcé un avis favorable à sa demande de libération, et le 10 janvier 2013, la Chambre d'Application des Peines de Paris qui examinait l'affaire en appel, a accédé à cette demande, en la conditionnant à un arrêté d'expulsion du territoire français. Depuis lors, le gouvernement libanais s'est plusieurs fois déclaré disposé à l'accueillir. Mais, cédant à des pressions extérieures, le ministre de l'Intérieur de l'époque avait refusé de prendre un arrêté d'expulsion.

Ce dossier est donc entre les mains du pouvoir exécutif, qui doit donner les assurances nécessaires sur l'expulsion de Georges Ibrahim Abdallah vers le Liban, afin que la Justice puisse, de manière effective, se prononcer sur sa libération et que sa décision soit rapidement suivie d'effet.

Il est grand temps que la France mette fin à cette situation, particulièrement choquante du point de vue des droits humains, et qui la déshonore. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires, en coordination avec Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Monsieur le Ministre de la Justice et Monsieur le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, pour que M. Georges Ibrahim Abdallah soit enfin libéré des prisons françaises et qu'il puisse rejoindre sa famille au Liban.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Bertrand Heilbronn  
président de l'AFPS

Renée Le Mignot  
co-présidente du MRAP